

GESTION FORESTIÈRE

**Des compromis,
sans hypothèque**

Planter? Couper? Où? Quand? Comment? Dans quelle perspective? Le forestier gère les peuplements afin de concilier des usages aux enjeux parfois divergents : production de bois, biodiversité et volet essentiel en milieu périurbain, accueil du public. Résoudre la quadrature du cercle consiste à ne pas faire de choix irréversibles.

La gestion forestière est une équation rétive à toute généralisation : ce qui est pertinent ici ne l'est pas ailleurs. Selon le sol, le climat, les interventions passées, le but recherché, le forestier mettra l'accent sur telle ou telle fonction sans jamais écarter complètement toutes les autres. Ainsi, il arbitre la compétition que se livrent les arbres – pour l'eau et la lumière – afin d'obtenir les peuplements répondant aux objectifs fixés : fourniture rapide de bois de qualité, futaies esthétiques pour accueillir du public et maintenir des paysages, parcelles abritant des espèces favorables à la diversité des écosystèmes... Objectifs parfois opposés, qui doivent se combiner sans s'exclure. Cette volonté de compromis s'explique notamment par le fait que le travail du forestier s'évalue sur une échelle temporelle qui dépasse celle de l'existence humaine. Œuvrant aussi pour les générations futures sans pouvoir présumer de ce que seront leurs propres choix, il s'oblige à garder un large choix de possibilités.

Imiter la nature n'est pas si simple!

La conception et la mise en œuvre de plans d'aménagement se révèlent un exercice délicat, en particulier en forêt périurbaine où la valeur d'agrément est forte. « L'aménageur est un équilibriste placé inconfortablement entre toutes les demandes et l'avenir lointain, entre les potentialités des espaces forestiers et leur état actuel », remarquait Yves Richer de Forges, ancien directeur ONF d'Ile-de-France, il y a plus de dix ans déjà, à propos des forêts de la région*. Selon l'écart entre la dynamique spontanée, la situation héritée des interventions passées et ce que l'on souhaite transmettre aux générations suivantes, la sylviculture, qui consiste à « imiter la nature et hâter son œuvre » suivant la fameuse maxime forestière, conduira à des interventions plus ou moins intenses, de la coupe rase à la forêt jardinée. ●

* in Revue forestière française, 1999.

Les principales essences en Île-de-France

La moitié des forêts est un mélange de futaie-taillis. Les chênes, sessile ou pédonculé, composent 80% des futaies, le châtaignier domine les taillis.



Le bouleau

Ses graines légères et nombreuses, sa capacité à coloniser rapidement les terrains nus en font une essence pionnière, de croissance rapide, mais peu durable – seulement 40 à 50 ans. De plus, le bouleau supporte difficilement la concurrence et l'ombre. Vite installé, il disparaît tout aussi rapidement sous le couvert des grands arbres.



Le hêtre

À même de germer et de pousser en sous-bois, le hêtre est aussi capable de vivre «au ralenti» en attendant le moment favorable pour se montrer tel qu'il est : une trouée de lumière créée par une coupe ou une tempête, la mort naturelle de ses voisins. La présence de jeunes hêtres ou de charmes en sous-étage incite les chênes à croître en hauteur, évitant les branches basses qui amoindrissent la qualité des grumes.



Le châtaignier

En voilà un qui a de belles capacités d'adaptation : il se plaît en sol fertile comme en terrain plus pauvre, tant qu'il n'est pas trop calcaire. Coupé à ras, il repart en cépée vigoureuse de la souche, produisant de nombreuses tiges qui lui donnent d'abord une allure buissonnante, puis, par la sélection des plus beaux rejets, de nouveaux troncs.



Le chêne

Essence de croissance lente et de lumière, les plantules ne survivent pas plus de trois ans en sous-bois. D'où la nécessité d'ouvrir de larges éclaircies pour leur laisser le temps de s'installer, surtout en sol fertile où la concurrence des essences pionnières – frênes, érables – est rude. Il est capable pourtant de croître dans un peuplement serré de congénères de même taille, et se développe dès que l'espace le lui permet. Le chêne pédonculé pousse plus rapidement que le chêne sessile mais a besoin de plus d'eau, ce qui obère son avenir en région parisienne dans un contexte de réchauffement climatique.



Les fruitiers

Pommiers et poiriers sauvages, sureaux, aubépines, merisiers, corniers, néfliers : ces essences présentent beaucoup d'intérêt en terme de biodiversité. Ils peuvent se plaire à proximité des autres arbres et sont souvent conservés lors de la régénération de parcelles. Ils produisent peu de bois mais de grande valeur.

Gouverner, c'est choisir

Sur le choix des techniques, futaie régulière contre futaie irrégulière, coupe rase contre gestion pied à pied, les débats sont souvent vifs, y compris au sein de la profession. Et pas nouveaux : François I^{er} préconisait la plantation d'essences rapides, notamment des saules, pour obtenir des taillis à courte rotation. Ses successeurs souhaitaient au contraire favoriser les grands arbres, destinés au bois d'œuvre pour la construction de navires ou d'églises...

Quant à la régénération, elle peut être plus ou moins progressive, avec des coupes préservant les plus beaux arbres, qui jouent le rôle de semenciers, puis seront abattus une fois leur rôle rempli. Près d'une autoroute par exemple, on laissera croître les jeunes plants jusqu'à 3 mètres de haut afin de protéger la vue avant de couper les arbres adultes, alors qu'ailleurs cette coupe peut se pratiquer dès que les semis sont dits « acquis », c'est-à-dire à 50 ou 80 cm pour le frêne ou le châtaignier, à 1,50 m pour les chênes.

Le temps des arbres, le travail des hommes

L'ONF a une mission de gestion de la forêt domaniale. Sur quelle échelle de temps? Voilà l'exemple du développement d'une futaie régulière du chêne, majoritaire en forêts domaniales et en Île-de-France.

1500 SEMIS en régénération naturelle, c'est ce qu'il faut pour récolter un seul chêne de 80 cm de diamètre.

18 PERCHES de 5 cm de diamètre sont coupées pour libérer de l'espace, toujours pour un seul chêne de 80 cm de diamètre. Ces rondins et branchages produisent alors du bois de trituration pour du papier, du carton, des panneaux d'aggloméré, et du bois de chauffage sous forme de bûches, plaquettes et granulés.

9 ARBRES de 25 cm de diamètre et 2 de 50 cm de diamètre seront coupés – pour valoriser un vieux chêne. Les plus beaux spécimens serviront de bois d'œuvre pour la construction, l'ameublement et la menuiserie. Le reste produira du bois de trituration et du bois de chauffage.

FAVORISER LE CHÊNE Les peuplements sont issus de graines ou plants et la majorité des arbres a le même âge. C'est une futaie pure s'il n'y a qu'une seule essence, mélangée ou mixte s'il y en a plusieurs. Depuis le milieu du XIX^e siècle, le chêne sessile a progressé au détriment du chêne pédonculé.

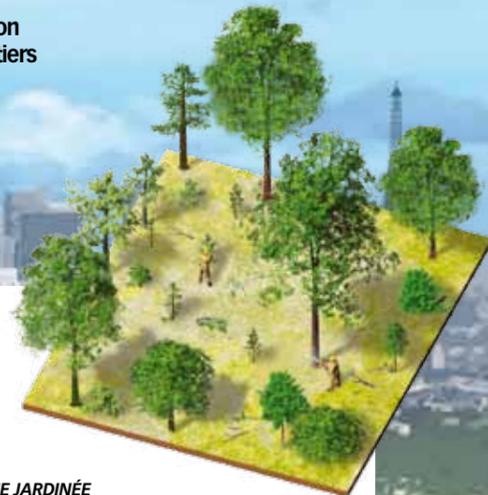


Comment ça pousse, comment on coupe

Selon ce qui a été planté des années auparavant, selon le type de bois que l'on souhaite récolter, selon la réalité biologique du secteur aujourd'hui, les forestiers héritent d'une situation et orientent l'avenir. Résumé des moments clés.



DANS LA FUTAIE RÉGULIÈRE, les arbres ont sensiblement le même âge sur la parcelle. Cette gestion suppose des éclaircies périodiques afin de laisser l'espace et la lumière aux plus beaux spécimens. La futaie régulière produit du bois d'œuvre de haute qualité. Quand le peuplement est mûr, et lorsque les semis sont en nombre suffisant pour assurer le renouvellement, on réalise une coupe définitive des derniers arbres semenciers. La futaie régulière offre des biotopes favorables aux oiseaux.



LA FUTAIE JARDINÉE est un boisement d'aspect naturel quoique entièrement façonné par l'homme, présentant une grande variété d'essences, de tous diamètres et à tous les stades de développement. Une forme de futaie irrégulière poussée au plus fin, travaillée pied à pied. L'aspect jardiné s'obtient avec moult interventions où l'on procède simultanément à des récoltes, à des améliorations et à de la régénération. Le défi étant de garder un aspect paysager en faisant cohabiter des essences aux besoins divers.



LE TAILLIS SIMPLE ET TAILLIS SOUS FUTAIE sont des peuplements de feuillus constitués d'arbres issus majoritairement de rejets de souche, surtout en chênes et châtaignier. Les arbres ont tous le même âge, autrefois largement développés pour produire du bois de chauffage et industrie, il suppose une coupe rase tous les vingt à trente ans. Si ce mode de gestion décline au profit des futaies, il marque encore le territoire sur un bon tiers de la surface forestière.



LA COUPE RASE, la plus visible et la plus brutale, renouvelle une parcelle. Elle est presque exclusivement suivie d'une plantation. Elle s'applique notamment si on veut modifier la composition des essences, par exemple éliminer les anciens taillis de châtaigniers d'Ile-de-France, surexploités dans le passé pour le maraîchage ou la viticulture, au profit des chênes. Les espaces dégagés sont favorables aux espèces animales, qui disposent alors des ressources de milieux ouverts et forestiers-complémentaires. Lisières et clairières abritent ainsi 40% d'espèces d'oiseaux de plus qu'en plein bois. Elle favorise aussi les espèces végétales héliophiles, demandeuses de lumière.



LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DIRIGÉE est un outil de protection propre aux forêts publiques. Elle vise la conservation de milieux et d'espèces remarquables. L'intervention du gestionnaire est réduite pour assurer ces fonctions et la sécurité. Souvent, les arbres y connaissent une seconde vie sous forme de bois mort: ils fournissent l'habitat et le garde-manger à de nombreux oiseaux, insectes ou champignons, tout en se dégradant progressivement pour former l'humus nourricier et protecteur des sols. D'où la nécessité de laisser sur place les feuilles en décomposition et une partie des branches et brindilles.



LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE désigne une parcelle sur laquelle cohabitent des arbres d'âge et de taille variés. Cette gestion produit du bois d'œuvre de qualité courante. Pratiquée de façon limitée et encore intuitive, la futaie irrégulière ne dispose pas encore du recul et d'outils de gestion éprouvés. On la dit plus équilibrée écologiquement et plus résistante aux attaques de ravageurs ou aux maladies que la futaie régulière mono-essence.

L'invention du développement «soutenable»



Après la création en 1219, par Philippe II Auguste, des Eaux et Forêts, plus ancienne administration

publique, dont l'idée très contemporaine de développement «soutenable». Première loi forestière de France, elle impose une planification des coupes, qui ne doit plus se faire au hasard, instaure des tribunaux particuliers pour juger des infractions commises en forêt. Dans la délicieuse langue de l'époque, elle dit: les «*maîtres des eaux et forêts enquerrent et visiteront toutes les forez et bois et feront les ventes qui y sont en regard de ce que lesdites forez puissent perpétuellement se soutenir en bon estat*». Ce concept de soutenabilité, repris dans les pays anglo-saxons –sustainable developement–, nous est revenu transformé en «*développement durable*».

française, Philippe VI promulgue un texte qui en précise les missions et dont la postérité va traverser les siècles: l'ordonnance dite de Brunoy, du nom d'une des communes dont dépend la forêt de Sénart. Signé en 1346, ce texte serait né au sein même du massif, dans l'ancien château des Toumelles. L'ordonnance pose les principes fondamentaux de la gestion de la forêt